



Plan social PJJ irresponsable et inacceptable

Mobilisations et rassemblements

Appel à la grève le 29 août 2024

Rassemblement devant le Tribunal de Marseille à 12h avec le soutien du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des Avocats de France
Rassemblement devant le TPE de Toulon à 12H

Marseille, le 26 août 2024

Depuis le 31 juillet, la Direction nationale de la PJJ a annoncé aux organisations syndicales un plan social concernant les contractuel.les. Ni l'activité, ni le contexte institutionnel ne justifiant cette décision, nos 4 organisations syndicales ont marqué directement et clairement leur désaccord avec cette politique de casse des services et décidé d'engager une résistance.

Des audiences ont eu lieu avec la DIR Sud-Est, qui confrontée aux restrictions décidées nationalement, a procédé à des non renouvellements de contrats comme partout ailleurs. Il a même été annoncé que le plafond d'emploi autorisé devra être réduit pour notre inter-région, alors que les services craquent de partout face à la dégradation des conditions de travail : hébergement, milieu ouvert, insertion, mais aussi les fonctions support des DT et de la DIR.

Concrètement, de nombreux services vont se retrouver en grande difficulté. Ces restrictions auront plusieurs conséquences : augmentation du nombre de services en hébergement, réaffectation des mesures en milieu ouvert, alors que depuis la mise en œuvre du CJPM les normes doivent être revues à la baisse. De nombreux jeunes n'auront plus d'accompagnement (pas moins de 25 mineurs ne pourront plus bénéficier de la prise en charge de la PJJ sur le territoire toulonnais). Entre autres, suspension des actions de prévention avec l'arrêt de la participation aux classes relais et autres dispositifs, suspension de la participation aux Maisons des Adolescents, restrictions sur les formations et les déplacements...

Les consignes transmises par certaines DT invitant les professionnel.les des milieux ouverts à renforcer les hébergements sont une illustration de la dérive qui consiste à conduire, malgré tout, la gestion calamiteuse de la direction nationale de la PJJ. Il n'est pas question de fragiliser encore davantage les services de milieu ouvert. La simple formulation d'une telle hypothèse nous paraît déjà totalement impensable et atteste d'une gestion catastrophique à tous les niveaux.

Nous appelons l'ensemble des personnels à nous rejoindre dans la mobilisation le 29 août. Une demande d'audience auprès du cabinet du 1^{er} ministre démissionnaire a été déposée. Des rassemblements devant les tribunaux sont prévus pour alerter aussi les juridictions. Notre combat est légitime et justifié. Les nombreux médias qui nous sollicitent, mais aussi les élus nationaux, députés, sénateurs ou édiles municipales, démontrent que nous ne devons pas lâcher et contraindre la Direction nationale à revoir sa copie. L'inspection générale diligentée par le garde des Sceaux s'agissant de la gestion salariale de la PJJ renforce notre détermination à ne pas lâcher. Nous demandons que tous les postes de contractuel.les qui étaient prévus soient validés, que tous les postes vacants soient remplacés et que tous les besoins d'effectifs soient pourvus.